



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 05 mars 2009)

Kenneth Blackman (Porte-parole a.i de l'ONUCI) : Bonjour Mesdames, Messieurs, Bienvenus à la conférence de presse hebdomadaire de l'ONUCI. J'ai quelques informations à partager avec vous avant de passer la parole à notre invité spéciale.

Tout d'abord, les 1000 Microprojets. Le Représentant spécial a terminé le weekend passé sa tournée d'évaluation des Mille Microprojets. Du 24 au 28 février il a visité 15 projets dans cinq villes : Bouake, Séguéla, Daloa, Issia et San Pedro. Les projets visités ont été réalisés par environ 188 bénéficiaires, dont une quarantaine de femmes. Au total, plus de 1200 personnes ont déjà bénéficié de ces projets dans tout le pays. Les projets visités portent généralement sur l'élevage (volaille, porcs, caprins), la culture maraichère, la pisciculture et le petit commerce. Mais il y a aussi des bénéficiaires qui ont développé des projets plus originaux comme la fabrication artisanale de savon.

La délégation du Représentant spécial était composée du chef de la Section Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) de l'ONUCI, Sidi Ould Zahabi, et d'un Conseiller technique du Président de la République, M. Camille Dua Kobenan. Le Représentant pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. André Carvalho, a rejoint la délégation à l'étape de Daloa.

A chaque étape de sa visite, M. Choi a discuté avec les bénéficiaires, qui ont fait preuve d'une grande motivation. Il a aussi rencontré les autorités locales, qui étaient très enthousiastes pour le suivi des projets. M Choi effectuera une autre mission d'évaluation dans deux à trois mois pour constater l'état des projets. Si tout marche bien, il voudrait solliciter des fonds supplémentaires pour ce programme, ce qui nous permettra de l'étendre.

L'ONUCI a tenu un forum d'information avec la société civile à Divo, samedi passé. Cette rencontre s'est bien passée. Nous avons été touchés par l'accueil qui nous a été réservé. Il faut dire aussi que des autorités administratives et des élus de la ville ont beaucoup donné pour que ce premier contact à grande échelle entre l'ONUCI et la population de Divo soit fructueux. En plus du forum, on a inauguré le bureau de l'ONUCI à Divo et lancé deux projets à impact rapide. On a aussi inauguré une école réhabilitée dans le cadre du Programme des Projets à impact rapide (QIPs) à Grobiassoumé, un village à 15 km de Divo. Notre expert en microprojets se rendra à Divo dans environ deux semaines pour discuter avec les autorités régionales de la mise en place de microprojets dans la région.

Cette semaine, nous avons également été actifs dans le sud-ouest du pays. Le mardi, on a inauguré un projet comportant la réhabilitation de la Radio de proximité de San Pedro. Ce projet a été financé dans le cadre du Programme QIPs. Puis le mercredi, on a effectué une caravane scolaire à Tabou.

Notre invitée spéciale pour aujourd'hui c'est Eva Dalak, chef de l'Unité Genre de l'ONUCI. Elle va nous parler de la célébration de la Journée Internationale de la Femme et, aussi, d'une manière plus généralement, du travail, des activités de l'Unité Genre.

Eva Dalak (Chef Unité Genre ONUCI) : D'abord, l'Unité Genre de l'ONUCI voudrait pour commencer dire « Akwaba » à toutes et à tous les journalistes ici présents pour l'intérêt qu'ils accordent à la cause des femmes, de plus en plus admise comme une cause commune.

C'est une rencontre solennelle que toute l'humanité célèbre avec faste depuis 1857, où les femmes employées dans les industries textiles ont organisé une marche à New York contre les mauvaises conditions de travail et les bas salaires.

La première édition a eu lieu par la suite en 1908. Plus de 15.000 femmes y ont participé dans la même ville de New York. Un siècle après, nous voici toujours à la commémoration de cette période capitale de la vie des femmes du monde entier et de façon plus particulière de celle des Ivoiriennes de la ville et du village, du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest et du centre. Une occasion de partage, de solidarité et de communion autour de la situation des femmes, dont l'amélioration rime avec progrès, épanouissement et harmonie de l'ensemble de la société.

L'Unité Genre voudrait se joindre à cette commémoration pour accompagner la partie nationale dans l'accomplissement de ses grands défis, face à l'enjeu de la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes dans une Côte d'Ivoire post-crise. [...] Nous tissons au fil du temps un partenariat multiforme avec la partie nationale et cela en collaboration avec les autres agences du système des Nations Unies.

Concernant la Journée Internationale des la Femme, nous avons toujours répondu présents dans la commémoration de toutes les éditions depuis notre présence en Côte d'Ivoire :

En 2006, nous avons appuyé le Ministère de la Famille dans la célébration de la Journée Internationale des Femmes dans le Centre de la Côte d'Ivoire, notamment à Yamoussoukro et à Bouaké. Nous avons participé au panel sur le thème de la femme dans la prise de décisions, avec un accent particulier sur la participation des femmes au processus de paix.

En 2007, nous avons accompagné le Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales dans la Région des Savanes à Korhogo, Boundiali et Ferké où nous avons pris une part active au panel sur le thème « *Mettre fin à l'impunité face aux violences faites aux filles et aux femmes* ». Nous avons, en plus de notre participation au panel, assuré le transport des membres de la délégation du Ministère.

En 2008, nous étions également aux côtés du Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, où nous avons sillonné trois villes de la Région du Fromager, Gagnoa, Oumé et Ourahio, pour inviter toutes les parties prenantes à investir dans les femmes et les filles comme indiquait le thème.

Cette année, nous serons également de la partie avec le Ministère, que nous avons soutenu au plan logistique en lui fournissant des ballons et des T-shirts, et la couverture des manifestations par ONUCI FM. En plus de notre participation à la commémoration officielle, nous organiserons des activités à Abidjan et dans les différentes régions du pays avec nos points focaux genre en collaboration avec les

directions régionales du Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales.

[...] La Section de l'Etat de Droit [de l'ONUCI] en collaboration avec l'ONG locale Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire prévoit la visite d'associations religieuses avec des informations sur les droits des femmes.

La Division des Droits Humains, en partenariat avec les directions régionales du Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales et les ONG locales, organise des manifestations dans 6 localités :

Bouaké : Défilés et conférence sur les droits des femmes

Daloa : Sensibilisation des autorités sur les violences faites aux femmes et aux filles et le leadership des femmes

Toumodi: Causerie sur les droits des femmes ; causerie sur les Femmes et le processus électoral ; distribution de kits sur les Résolutions 1325 et 1820 ; match de football

Odienné et Touboua : Conférence sur les droits des femmes ; défilés en présence des autorités locales

Man : Conférence sur la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes

San Pedro et Bondoukou : Participation à la Célébration nationale

L'Unité VIH/SIDA organise une conférence à l'intention de 500 femmes. A Abidjan, elle fera la promotion du préservatif féminin dans les marchés Gouro. A Daloa, elle fera une conférence sur la question du VIH/Sida.

Notre programme à Abidjan consistera d'abord à prendre connaissance officiellement du message du Secrétaire Général des Nations Unies et ensuite à animer des échanges sur le thème général « *Femmes et hommes unis pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles* », qui va être lié avec le thème national « *Participation citoyenne des femmes au processus électoral* ».

Concernant le thème de cette année, nous remarquons qu'il porte sur les violences faites aux femmes et aux filles, un thème abordé déjà dans les éditions de 1999 « *Un monde sans violence faite aux filles et aux femmes* », et en 2007 « *Mettre fin à l'impunité face aux violences faites aux filles et aux femmes* ».

Le recours à plusieurs reprises à ce thème justifie bien le caractère récurrent du fléau qui mine la société toute entière et pour lequel nous devons toutes et tous nous mobiliser. Nous devons combattre les violences faites aux filles et aux femmes, **nous devons nous battre pour faire des femmes, des femmes battantes et non des femmes battues**. Nous devons nous engager pour leurs droits humains car, **loin d'être des citoyennes entièrement à part, elles demeurent des citoyennes à part entière**, donc qui ont des droits humains, et nous devons nous engager pour ce respect.

Nous devons le faire car la situation sur le terrain est alarmante en cette période post-crise. Nous avons effectué une mission les 18, 19 et 20 Février 2009 avec une délégation venue du Département de maintien de la paix de New York à Yamoussoukro, Duékoué, Bouaké et Korhogo. Tous les acteurs rencontrés dans ces villes ont fait des témoignages poignants en la matière. Des témoignages qui nous interpellent tous et toutes à maints égards. Une situation qui nous concerne, que nous soyons journalistes, policiers, juges, enseignants etc.

Ce sont des milliers de filles et de femmes qui, de jour et de nuit et dans tous les lieux, sont victimes de viols dans toutes les régions, et cela, avant, pendant et après la crise. Ce sont des pesanteurs socioculturelles qui entourent le fléau et qui favorisent l'impunité des auteurs. Ce sont **des arrangements à l'amiable** selon le principe **du linge sale qui se lave en famille**, qui assombrissent les voies judiciaires et légales. Ce sont des acteurs dont les capacités techniques, matérielles et financières sont souvent limitées et qui ne peuvent pas adresser les questions cruciales.

Les soutenir, mais pas seules, mais associer les hommes à la recherche des solutions, constitue en soi une voie salutaire car **les hommes-problèmes se transformeraient ainsi en hommes-solutions**. Et cela va contribuer dans une large mesure à améliorer la situation.

Il faut noter que des lueurs d'espoir existent. C'est vrai que **la violence naît dans la tête des hommes et des femmes**, et que **c'est dans leur tête qu'il faut chercher les solutions les plus adaptées**, parce que la parole est facile à dire, mais ce sont les actions qui vont nous permettre de jauger si effectivement on a réussi à éradiquer ce fléau. La violence est un comportement appris, et le changement social ne peut s'opérer que par la voie de l'éducation et la mobilisation communautaire. J'insiste sur la mobilisation communautaire parce que ce n'est pas l'ONUCI qui va exécuter un programme sur cette question, c'est la mobilisation communautaire qui va permettre à toute la communauté, hommes et femmes unis, d'éradiquer cette violence.

Dans une Côte d'Ivoire post-crise cela est possible avec la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, dont le pays s'est doté d'un plan d'action national qui recommande la protection des femmes et également la participation des femmes au processus de paix, à la reconstruction nationale et aux élections à des positions de prise de décision. Cette résolution a été renforcée par la Résolution 1820 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 19 Juin 2008, qui consacre désormais les violences sexuelles en période de crise et post-crise comme un crime contre l'humanité.

En application de ces Résolutions dans le contexte du pays, l'ONUCI, à travers son Unité Genre et les autres sections, a entrepris des actions concrètes : dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité, la collaboration étroite avec la Direction de l'Ecole Nationale de Police pour l'inclusion d'un module genre et stratégies de prévention et de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes dans les curricula ; l'Unité Genre, en collaboration avec la section UNPOL, a procédé à la formation de 30 membres, en février 2009, de la haute hiérarchie policière où l'accent a été davantage mis sur la nécessité de leur implication et le renforcement de leurs capacités pour un meilleur traitement de la question des violences faites aux filles et aux femmes.

Concernant la mise en application de la Résolution 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Côte d'Ivoire, tout récemment une mission venue du Département de Maintien de la Paix de New York a bénéficié de l'appui de l'Unité Genre pour collecter des données sur la situation des violences sexuelles et qui documentent le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies.

L'Unité Genre a participé à la formation des membres de la Plateforme des acteurs de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre à Yamoussoukro en Novembre 2008 dans le cadre de la campagne de 16 jours d'activisme et de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes.

Nous constatons avec joie que la partie nationale a tenu un séminaire pour bâtir un meilleur système de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes. L'atelier portait sur la validation des outils de gestion des cas de violences basées sur le genre, à l'initiative de l'UNFPA à Yamoussoukro le 17 Février 2009.

Ces initiatives du gouvernement ajoutées à la mise en place du Comité national de prévention et de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes sont autant d'outils pour affronter le fléau.

Des ONGs locales s'attèlent également à la tâche, avec les moyens de bord qui ont besoin d'être renforcés avec le soutien de l'Unité Genre ainsi que d'autres sections de l'ONU CI.

Les violences éradiquées donneront l'occasion aux femmes d'exercer librement leurs droits démocratiques. Elles pourront participer de façon citoyenne et responsable au processus électoral. Elles pourront s'investir dans la politique pour changer les choses en tenant compte de leurs aspirations, de leurs besoins et de leurs préoccupations.

Ca c'est le moment d'une amorce de leur implication effective et totale dans le processus de paix à travers l'appropriation de l'Accord de Ouagadougou, l'option d'une place de choix dans la reconstruction nationale avec un rôle accru dans la prise de décision et une visibilité plus intense dans la sphère électorale.

Je demeure convaincue qu'une participation accrue et un meilleur accès des femmes et des filles à des rôles de leaders seront une voie salutaire pour leur épanouissement et l'émergence de leur potentiel en tant que richesse pour impulser le développement politique, économique, social et culturel.

Nous, en tant que structure de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, avons le devoir de protéger les vies, de veiller au respect des droits humains des femmes et des hommes, d'aider à restaurer les conditions de paix et de sécurité, d'accompagner les populations dans la reconstruction de leur pays. Ces populations vues de façon holistique comprennent aussi bien les femmes que les hommes, tous engagés dans les grands défis de développement de leur pays. Face à cet enjeu majeur, il faut attendre beaucoup des femmes. Et cela nécessite de leur part un leadership fort. Le choix du thème national « *Participation citoyenne des femmes au processus électoral* », est un signal capital pour encourager les femmes ivoiriennes à plus d'engagement et de visibilité dans la sphère politique.

Plusieurs femmes dans la sphère politique peuvent constituer une masse critique, un lobby pour peser lourd dans la balance de la citoyenneté, de la jouissance des droits humains et des opportunités qu'offrent la démocratie, la mondialisation et la globalisation. Cela passe par un leadership conséquent, convaincu et convaincant, un leadership pour bâtir le socle de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une égalité qui consacrera désormais le partage entre les femmes et les hommes, des responsabilités politiques, économiques, sociales et culturelles ainsi que des opportunités et des bénéfices qui en découlent. En Côte d'Ivoire, toutes les composantes de la société, notamment les actrices et acteurs politiques, les gestionnaires de hauts niveaux du secteur public et privé, la société civile dans toute sa composante, doivent s'engager dans un leadership fort pour que les femmes de toutes les conditions sociales participent pleinement à la vie de notre pays. Je vous remercie.

KB : Merci Eva. Si vous avez des questions Alors, on se retrouve jeudi prochain

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Kenneth O. Blackman, Chargé des Publications
Tel. : +225-2023392; Portable : + 225-080715 84
Email: kenneth@un.org

<http://www.onuci.org>